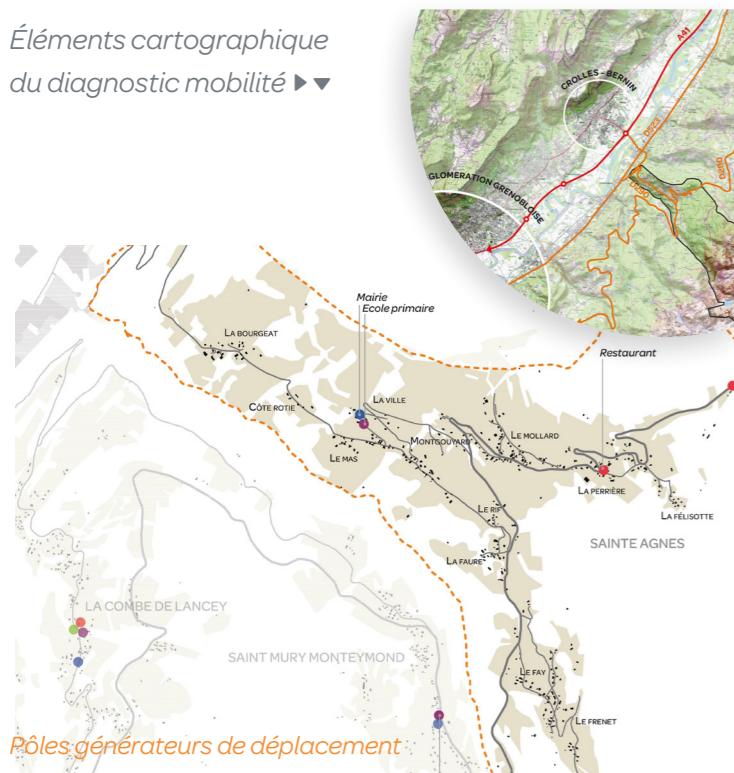
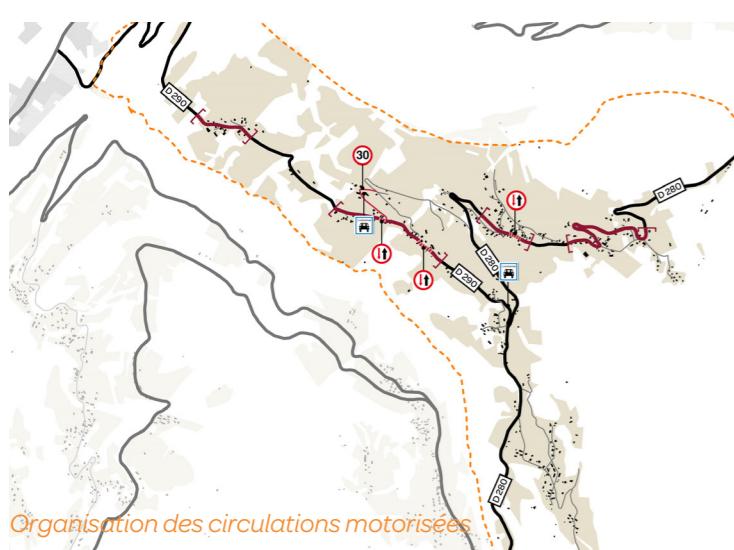


EXPERTISE MOBILITÉ DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLU DE LA COMMUNE DE SAINTE-AGNÈS | 38

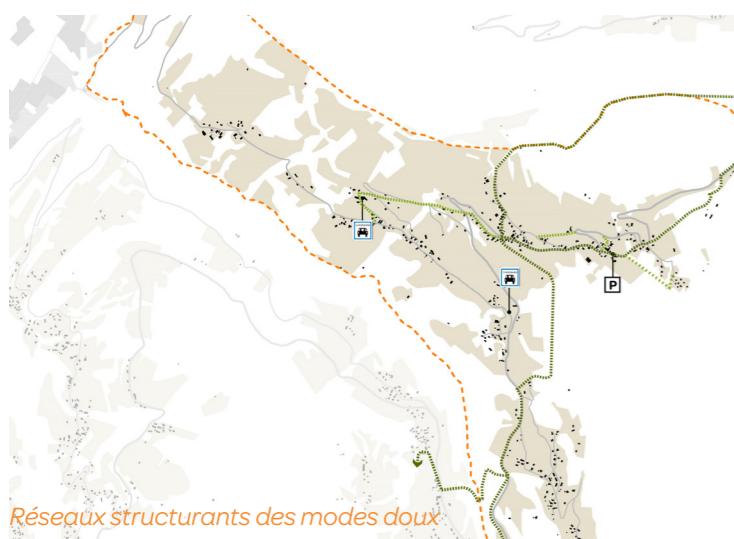
Eléments cartographique du diagnostic mobilité ▶▶



Pôles générateurs de déplacement



Organisation des circulations motorisées



Réseaux structurants des modes doux

Fiches d'évaluation des différents hameaux au regard des problématiques mobilités ▶▶

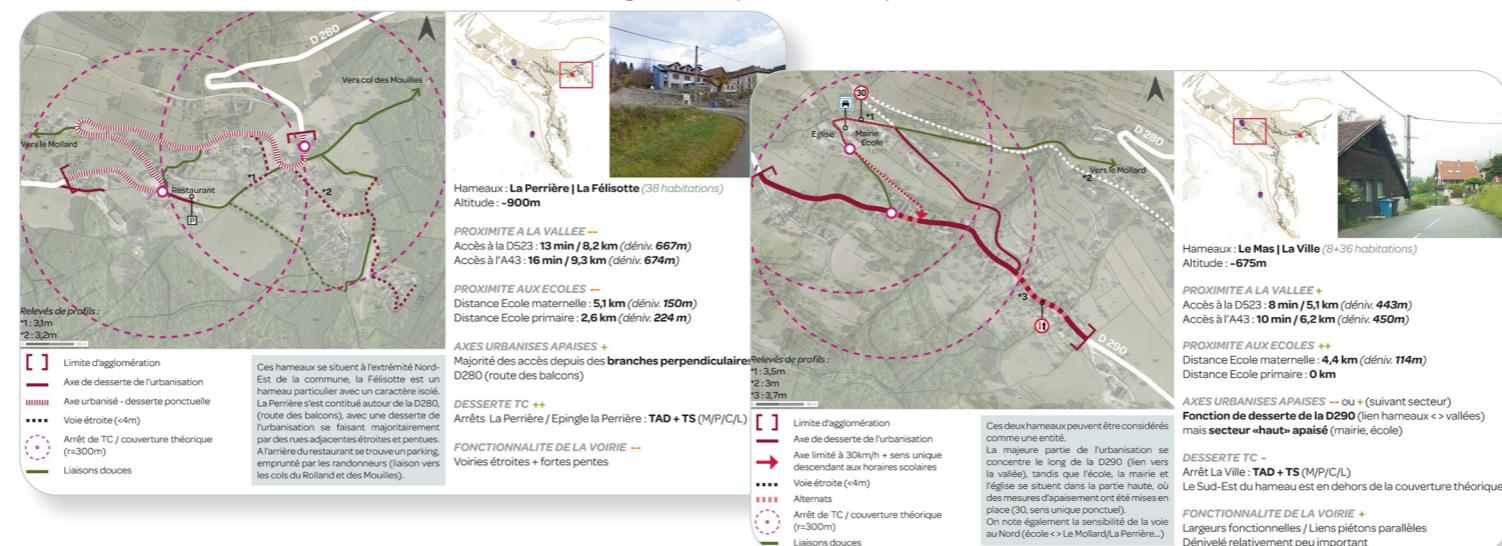
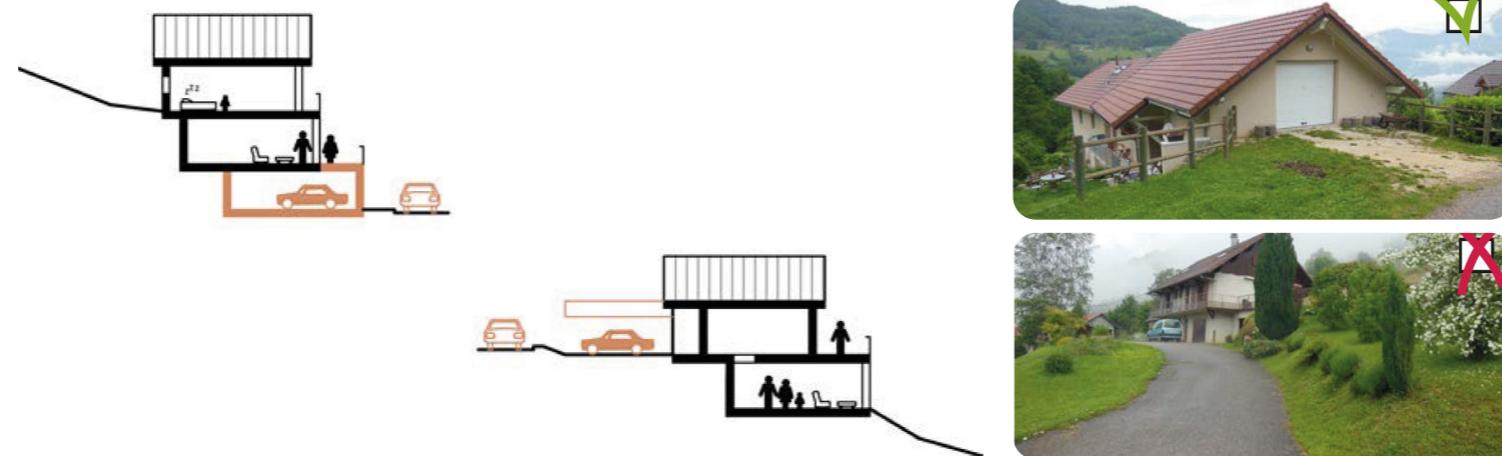


Tableau de synthèses des atouts et faiblesses des hameaux ▶▶

	La Bourgeat Côte rotie Altitude : ~560m	Le Mas La Ville Altitude : ~675m	Le Mollard Montgouyard Altitude : ~845m	La Perrière La Félixotte Altitude : ~900m	Le Rif La Fauré Altitude : ~750m	Le Fay Le Frénet Altitude : ~830m	La Gorge
PROXIMITE A LA VALLEE	++	+	-	--	+	-	-
PROXIMITE AUX ECOLES	+	++	-	--	+	-	++
AXES URBANISES APAISES	-	-- ou +	-	+	-	++	+
DESSERTE TC	+	-	-	++	+	-	++
FONCTIONNALITE DE LA VOIRIE	+	+	--	--	--	--	++

Préconisations pour l'urbanisation nouvelle : exemple du stationnement ▶▶



MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Sainte-Agnès (38)

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

La commune de Sainte-Agnès (541 hab. INSEE 2012) est située en Isère, sur les balcons de Belledonne. Elle se caractérise par une structure en hameaux, situés entre 560m d'altitude (La Bourgeat) et 900m (La Perrière).

La démarche d'élaboration du PLU impose la conception d'un projet de territoire pour lequel il est nécessaire de s'interroger sur la question des déplacements, pour les raisons suivantes :

- Le PLU, en planifiant le développement de l'urbanisation, est susceptible de générer de nouveaux déplacements :
 - impact du projet de PLU sur les futurs déplacements, capacité du réseau, points sensibles du réseau et possibilités d'amélioration
 - impact sur les déplacements comme critère de choix dans le futur zonage : dépendance à l'automobile, potentiel des déplacements piétons au quotidien...
- La révision du PLU offre également l'occasion de réfléchir sur la stratégie foncière nécessaire pour l'aménagement du réseau et en concordance avec le projet PLU (mise en place d'emplacements réservés pour élargir une route, créer un trottoir, un cheminement doux, des places de stationnement, etc.)

INFOS PROJET

Mission | Études grand territoire et réglementaire

Date | 2016

Équipe | Atelier BDa (urbanisme, environnement) - ARTER (mobilité) - Claudia CARDOSO (designer)

Resp. de l'étude ARTER | L. DEFROMERIE

Montant mission ARTER | 3 025 €HT